FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

FICATION DU PRODUIT

u produit • Chisel
e de produit • ELC-HH26

RECOMMANDÉ DU PRODUIT CHIMIQUE ET RESTRICTIONS D'UTILISATION

Utilisation recommandée **Alternative à composantes naturelles pour l'enlèvement de béton non durci.**

ONNÉES DU ISSEUR

• Les Équipements de lavage de la Capitale
1677 route de l'Aéroport
L'Ancienne-Lorette, Québec
G2G 2P3
Tél : 418-704-6611
www.laveusepressionelc.com

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS POTENTIELS

États-Unis - Selon la norme d'informations sur les dangers OSHA 29 CFR 1910.1200

FICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

ssification des dangers potentiels •

Corrosion cutanée / Irritation – Catégorie 2- H315
Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2a-H319

NTS DE L'ÉTIQUETTE

ntions d'avertissements et pictogrammes



Avertissement
Avertissement

•

MENTIONS DE DANGER

Provoque de l'irritation cutanée
Provoque une sévère irritation oculaire

NSEILS DE PRUDENCE

Lorsqu'il est utilisé avec un dispositif d'air moussant, aucune protection personnelle n'est requise comme il ne peut y avoir contact avec le produit chimique. Se laver à fond après manipulation en cas de contact avec des produits chimiques. Porter des gants de protection / des vêtements de protection / des lunettes de protection / protection pour le visage. SI CONTACT AVEC LA PEAU : Se laver à fond après la manipulation en cas de contact avec les produits chimiques. SI CONTACT AVEC LES YEUX : rincer à grande eau en soulevant occasionnellement les paupières.

AUTRES CATÉGORIES DE DANGERS



SANTÉ	1
INFLAMMABILITÉ	0
DANGERS PHYSIQUES	0
PROTECTION PERSONNELLE	B

SECTION 3 : INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION DU PRODUIT

hination chimique	CAS	Pourcentage en poids
Sous-produits de sucre	Propriété	<30%
Mélasse brute (couleur purifiée)	Propriété	<10%

SECTION 4 : PREMIERS SOINS

INHALATION • En cas d'exposition complète, emmener immédiatement la victime à l'air frais. Donnez-lui de l'oxygène ou effectuez des manœuvres de respiration artificielle si nécessaire. Communiquer immédiatement avec un médecin.

PEAU • Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les souliers contaminés. Communiquer avec un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements avant réutilisation.

YEUX • Rincer immédiatement les yeux avec un jet d'eau délicat, mais abondant pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières inférieures et supérieures. Communiquer avec un médecin si l'irritation persiste.

INGESTION • Ne pas provoquer de vomissements. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Afin de diluer, demandez à la victime de boire deux grands verres d'eau. Communiquer immédiatement avec un médecin.

SECTION 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS D'EXTINCTION APPROPRIÉS • Utiliser des moyens d'extinction non inflammables ou non explosifs

DANGERS PARTICULIERS • Aucun risque de danger inhabituel en cas de feu ou d'explosion

MESURES DE PROTECTION SPÉCIALES POUR LES POMPIERS • Aucun risque de danger inhabituel en cas de feu ou d'explosion

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

PERSONNEL AUTRE QUE LE PERSONNEL D'INTERVENTION • Pour le personnel autre que le personnel d'intervention, aérez la zone de la fuite ou du déversement et retirez toutes les sources d'allumage. Porter les équipements de protection appropriés tel que recommandé pour prévenir la contamination de la peau, des yeux et des vêtements personnels. Isoler la zone affectée. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé, à moins de porter les équipements de protection appropriés. Empêcher l'entrée du personnel non impliqué et non protégé.

AGENTS

D'INTERVENTION •Pour les intervenants d'urgence, commencer par isoler la zone touchée par un périmètre de sécurité de 50 mètres (150 pi). Éliminer toutes les sources d'allumage (interdiction de fumer, éviter les étincelles et les flammes dans la zone immédiate). Rester en dehors des zones basses. Garder le personnel non autorisé à l'écart. Rester face au vent. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

DÉVERSEMENT ACCIDENTEL DANS L'ENVIRONNEMENT • Pour une quantité supérieure à 1 000 gallons AMÉRICAINS, arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans danger. Si possible, empêchez le produit de s'écouler dans les drains, les eaux de surface ou souterraines. Ce produit est biodégradable.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

CONFINEMENT ET NETTOYAGE • Confiner et récupérer le liquide si possible. Recouvrir les drains et limiter le déversement si vous pouvez le faire de manière sécuritaire. Recueillir les liquides dans un contenant approprié ou l'absorber avec un matériau inerte (par exemple; vermiculite, sable terre) et placer dans un conteneur de déchets chimiques. Ne pas utiliser des matériaux combustibles, tels que la sciure de bois. Les petits déversements peuvent être évacués dans l'égout sanitaire avec la permission des autorités locales.

SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE

- Ne modifiez pas les contenants dans lesquels le produit est entreposé; vous pourriez le rendre dangereux. Soyez prudent lorsque vous ouvrez le contenant celui-ci pouvant être soumis à une légère pression due aux conditions météorologiques ou aux changements de température. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques à moins d'indication contraire du fabricant. Évitez les déversements que ce soit au travail ou à l'extérieur. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Se laver les mains après utilisation. Retirer tout vêtement ou équipement de protection contaminé avant d'entrer dans les zones de restauration.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ D'ENTREPOSAGE, ET PRÉVENTION DES PRODUITS INCOMPATIBLES

- Protéger l'endroit contre les dommages matériels. Garder dans un endroit frais, sec et bien aéré. Éviter l'entreposage directement au soleil si possible. Garder à l'écart des matériaux incompatibles, tels que les acides forts et les bases fortes. Ne pas entreposer dans des contenants fabriqués de métaux mous tels que l'aluminium, le magnésium, le zinc ou l'acier galvanisé.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Dénomination chimique	CAS	VLE
Sous-produits de sucre	Propriété	N/E
Mélasse brute (couleur purifiée)	Propriété	N/E

CONTRÔLE D'INGÉNIERIE APPROPRIÉ

- Utiliser des systèmes de ventilation adéquats, afin de maintenir les concentrations dans l'air ambiant à des niveaux inférieurs aux normes d'exposition, en milieu de travail.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE, TELLES QUE LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES YEUX / VISAGE

- Lunettes de sécurité à lentilles en polycarbonate. Lorsqu'il est utilisé avec un dispositif d'air moussant, aucune protection personnelle n'est requise comme il ne peut y avoir contact avec le produit chimique.

PROTECTION DE LA PEAU

- Gants de nitrile à moins d'utiliser le dispositif d'air moussant, alors aucune protection personnelle n'est requise.

PROTECTION RESPIRATOIRE

- Aucune protection requise pour un usage normal.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Liquide bleu clair	**Limites inférieure**	Non disponible
Odeur	Cerises	**Pression de vapeur**	Non disponible
Seuil d'odeur	Non disponible	**Viscosité**	Non disponible
pH	2,8	**Densité de vapeur**	Non disponible
Point de fusion/congélation	Non disponible	**Densité relative**	1,05 g/ml
Point initial d'ébullition	Non disponible	**Solubilité**	Miscible avec l'eau
Point d'éclair	Ne produira pas d'étincelles	**Coefficient de partage**	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	**Température d'auto ignition**	Non disponible
Inflammabilité	Non disponible	**Température de dégradation**	Non disponible
Contenu en COV	**3 g/L**	**Viscosité**	Non disponible

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable, dans des conditions normales de température et de pression.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse à anticiper.
Conditions à éviter	Pas de conditions inhabituelles.
Matériaux incompatibles	Ne pas mélanger avec des acides forts ou des bases. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques, à moins d'instructions particulières du fabricant.
Produits de décomposition Danger	En cas de feu, des produits tels que des oxydes de carbone, des hydrocarbures, des vapeurs ou des émanations, de la suie et de la fumée peuvent être produits.

SECTION 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	Classification non atteinte
Irritation/corrosion de la peau	Corrosion cutanée / Irritation – Catégorie 2
Dommages et irritation sévère aux yeux	Lésions oculaires graves/irritation – Catégorie 2a
Sensibilité respiratoire ou cutanée	Classification non atteinte
Mutagénicité des cellules germinales	Classification non atteinte
Carcinogénicité	Classification non atteinte
Toxicité pour la reproduction	Classification non atteinte
STOT Exposition unique	Classification non atteinte
STOT Exposition répétée	Classification non atteinte
Danger par aspiration	Classification non atteinte
Organes cibles	Peau
Toxicologie; voies de pénétration possible	Ingestion, inhalation, peau, yeux

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

INHALATION AIGUË	Peut provoquer de l'irritation au nez, à la gorge et aux poumons.
INHALATION CHRONIQUE	Les vapeurs ou la buée peuvent aggraver les problèmes pulmonaires existants.
CONTACT CUTANÉ AIGU	Peut provoquer de l'irritation. En cas d'exposition prolongée, des rougeurs ou des douleurs sévères peuvent survenir. Les expositions prolongées doivent être évitées.
CONTACT CUTANÉ CHRONIQUE	La sensibilité de la peau peut survenir en cas d'exposition répétée et prolongée.
CONTACT AIGU DES YEUX	Peut causer rougeurs, larmoiements, gonflements et douleurs. Une exposition prolongée devrait être évitée.
CONTACT CHRONIQUE : YEUX	Aucune donnée disponible.
INGESTION AIGUË	Peut provoquer une irritation au nez, à la gorge et aux poumons.
INGESTION CHRONIQUE	Aucune donnée disponible.

INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS DU MÉLANGE

Les ingrédients du mélange sont à une concentration insuffisante pour contribuer à des effets sur la santé.

SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange.

DURÉE D'EFFICACITÉ ET BIODEGRABILITÉ Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange.

MOBILITÉ DANS LE SOL Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange.

AUTRES EFFETS NOCIFS Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange pour connaître les effets indésirables

SECTION 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION Si jamais le produit ne peut pas être conservé pour la récupération ou le recyclage, il devrait être entreposé dans un site d'élimination approprié et approuvé. La transformation, l'utilisation ou la contamination de ce produit peuvent

modifier les options possibles de gestion des déchets. Les réglementations provinciales ou locales sur l'élimination des déchets, peuvent différer des réglementations fédérales. Éliminez les contenants et les contenus non utilisés, conformément aux exigences fédérales, provinciales et locales.

SECTION 14 : INFORMATION POUR LE TRANSPORT

TRANSPORT Non réglementé par le ministère des Transports

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX Aucune connue.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES Aucune connue.

SECTION 15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SARA TITRE III

DÉNOMINATION CHIMIQUE	CODE CAS / CAT	POURCENTAGE EN POIDS
Aucune		

AUTRES INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

TSCA (Toxic Substance Control Act) : Tous les ingrédients de ce produit sont répertoriés sur la liste d'inventaire de la TCSA

CARCINOGÉNITICÉ : Non répertorié par le CIRC, le NTP, or la OSHA

CALIFORNIA PROPOSITION 65: Ce produit ne contient pas de produit chimique actuellement répertorié en tant que toxines carcinogènes ou reproductives, identifiées par la proposition

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Date de la dernière révision 01/30/2017 **Produite le** 02/06/2016

RÉPERTOIRE DES ABRÉVIATIONS

N.E = Non établi CAS = Chemical Abstract Service. PPM = parties par million g/L = grammes par litre
g/L= Grams per Liter

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Les informations de cette fiche signalétique sont présentées de bonne foi, mais ne font aucune représentation quant à leur exhaustivité ou à leur précision. Ce document est publié uniquement à titre de guide pour la manutention sécuritaire du produit par une personne bien formée et habilitée à utiliser ce produit. Les personnes qui reçoivent ces informations doivent faire preuve de jugement afin de déterminer si l'utilisation du produit est justifiée dans un contexte particulier. CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE FAIT AUCUNE REPRÉSENTATION OU N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, TELLE QU'EXPRIMÉ DANS LE TEXTE OU SOUS-ENTENDUE, N'INCLUANT AUCUNE LIMITATION DE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE, DE FIABILITÉ POUR UN USAGE PARTICULIER DANS LE RESPECT DES INFORMATIONS ÉNONCÉES DANS LA PRÉSENTE OU DU PRODUIT CONCERNÉ PAR LESDITES INFORMATIONS. PAR CONSÉQUENT, CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SOUSTRAIT LES AUTEURS À AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES QUI RÉSULTERAIENT DE L'UTILISATION DU PRODUIT OU DU CRÉDIT QUI POURRAIT ÊTRE ACCORDÉ À CES INFORMATIONS.